



DIMENC
Att : M. Le Président de la
Province Sud
BP 465
98845 Nouméa cedex

Nouméa, le 28/01/2013

N/ref : GR/BN 11851

Objet : Installations classées pour la Protection de l'Environnement - Dossier ICPE n°183 (TDESI_323)

Monsieur le Président,

Suite à une augmentation de la demande de gaz Propane, principalement liée au chantier du Médipole, nous souhaiterions obtenir votre autorisation pour l'augmentation de notre dépôt à 49 tonnes de gaz Propane.

Notre demande d'autorisation du 08 décembre 2009 (Dossier ICPE n°183 (TDESI_323) faisait l'objet d'une demande pour 15 tonnes de gaz Propane.

Depuis cette date, nous avons mis en œuvre un certain nombre de mesures qui s'intègrent dans notre processus de gestion environnemental et de dangers.

- Les travaux de curage des fosses septiques ont été faits en juillet 2010.
- La construction du bâtiment Propane et mur de protection ont été réalisées en mars 2010
- Le site ESQAL de Numbo a été complètement clôturé en février 2010.
- La mise place d'un Plan d'Opération Interne a été formalisé en Décembre 2010.
- Nous avons obtenu l'autorisation d'exportation vers l'Allemagne de nos bouteilles d'acétylène réformées qui devrait se faire début 2013.
- Des mesures d'amiante dans l'air ambiant ont été faites en mars 2012. Le premier des logements employés sera fermé en Février 2013.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à cette demande et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.



Directeur Général
Gilles ROUSSEL

ESQAL

SAS GAZPAC au capital de 5.000.000 XPF
BP 7256 98801 NOUMÉA CEDEX
TÉLÉPHONE (687) 28.41.41
TÉLÉCOPIE (687) 28.42.30
e.mail : contact@gazpac.com